

CONTROLE DES CONNAISSANCES 2015/2016

DEGEAD 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année – Parcours Talents

Approuvé par le Conseil LSO, le CEVU et le CA le 12 octobre 2015

1. Général

Le Département LSO organise les enseignements et les examens du DEGEAD (Diplôme d'Établissement de Gestion et d'Économie Appliquée de Dauphine) Talents composé de six semestres répartis sur trois années.

La première année (S1 et S2)

Elle comprend deux semestres de 15 semaines par semestre.

Le tableau des enseignements figure page 5.

Les enseignements sont organisés en Unité d'Enseignement (UE) et dispensés au sein d'un groupe spécifique au parcours (sauf pour le Droit Privé, le Droit du Patrimoine et l'Introduction à la Gestion pour lesquels les cours ont lieu **en amphi**).

• **Les UE** sont au nombre de 16 : 14 obligatoires, 2 optionnelles (fléchées pour ce parcours). Chaque UE est semestrielle.

La deuxième année (S3 et S4)

Elle comprend deux semestres de 15 semaines par semestre.

Le tableau des enseignements figure page 6.

Les enseignements sont organisés en Unité d'Enseignement (UE) et dispensés au sein d'un groupe spécifique au parcours (sauf pour le Droit Public pour lequel les cours ont lieu **en amphi**).

• **Les UE** sont au nombre de 13 : 11 obligatoires, 2 optionnelles (fléchées pour ce parcours). Chaque UE est semestrielle.

La troisième année (S5 et S6)

Les UE sont au nombre de 15 : 12 obligatoires, 3 optionnelles (fléchées pour ce parcours). Chaque UE est semestrielle.

2. Note finale d'une UE

Dans chaque enseignement obligatoire, la note finale est la moyenne de la note du contrôle continu et de l'examen.

Dans les disciplines enseignées sous forme de cours magistral (Introduction au Droit et Introduction à la gestion) la note de l'UE est celle obtenue à l'examen final.

3. Contrôle continu

Chaque équipe pédagogique élabore des règles précisant les modalités du contrôle continu. Ces règles pour chaque discipline sont portées à la connaissance des étudiants au début de chaque semestre.

Le contrôle continu prend en compte l'assiduité, la participation et les diverses activités de l'étudiant (exposés, exercices, tests, mémoires, etc.). Les étudiants sont tenus informés de leurs résultats en contrôle continu et avant la fin de l'UE.

Les tests écrits obligatoires dans le cadre du contrôle continu sont au nombre de deux au minimum pour les cours de 36 heures ou 39 heures et d'un seul pour les cours de 18 heures..

Il est rappelé que la présence aux cours est obligatoire (cf. article 8).

Dans chaque discipline obligatoire, les notes de contrôle continu sont délivrées par les enseignants concernés. **Les étudiants doivent impérativement passer les épreuves dans le groupe où ils sont inscrits pédagogiquement.**

L'étudiant absent à une épreuve de contrôle continu se voit attribuer la note zéro pour ce test.

Toutefois, il peut faire état des raisons de cette absence auprès d'une commission des absences constituée à cet effet, au sein du département. En cas d'acceptation des raisons invoquées, la commission peut décider, à titre exceptionnel, de remplacer la note zéro par celle obtenue par l'étudiant lors de l'examen de fin de semestre. La commission se réunit dans la semaine suivant celle des examens

4. Examens

Il existe 2 sessions d'examens :

- la 1^{ère} session est organisée juste après la fin des enseignements.
- Une 2^{ème} session (session d'appel) est organisée pour les enseignements du 1^{er} et du 2^{ème} semestre.

L'étudiant qui n'a pas validé son année à la 1^{ère} session est autorisé à se **présenter à la 2^{ème} session.**

Il est autorisé à repasser les UE non validées (UE dont la note est inférieure à 10/20) **des semestres non validés (semestres dont la moyenne des notes est inférieure à 10/20).**

Pour la 2^{ème} session :

- En cas de **note inférieure à 6/20** : l'étudiant doit obligatoirement repasser l'UE, la note de la deuxième session se substituant à la précédente ;
- En cas de **note supérieure ou égale à 6/20 et inférieure à 10/20** : l'étudiant peut repasser la matière ou garder sa note ; s'il la repasse, la note finale est la plus élevée des deux notes.

La date et le lieu des examens sont communiqués par voie d'affichage (à proximité du secrétariat) ou sur le site Internet du Département. **Aucune inscription préalable n'est requise.**

Toute absence à un examen (à la première ou à la deuxième session) est sanctionnée par un zéro à l'épreuve correspondante. Il n'est organisé aucune session de remplacement (ces dispositions sont nationales et s'appliquent à toute épreuve d'examen).

En cas d'annulation d'une épreuve pour raison de force majeure, cette épreuve aura lieu dans la période suivant celle fixée initialement dans le calendrier pédagogique.

Toute fraude à un examen est sanctionnée (se reporter au Règlement intérieur de l'Université).

5. Validation d'une UE

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une note finale $\geq 10/20$. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Toute note à l'UE strictement inférieure à 6/20 sera éliminatoire : quelque soit la moyenne, l'étudiant ne pourra obtenir la validation de l'année.

Une UE acquise ne peut donc être repassée ultérieurement.

6. Validation d'un semestre

Pour le parcours Talents, chaque année du DEGEAD (L1/L2) est étalée sur 3 semestres. Les notes des U.E se compensent pour l'obtention du semestre : un étudiant valide son semestre s'il obtient la moyenne calculée en fonction des coefficients sur l'ensemble des UE sans avoir de note éliminatoire (note strictement inférieure à 6/20) à une ou plusieurs UE ; le nombre de crédits affectés au semestre lui est attribué (60 ECTS sont validés au total sur les 3 premiers semestres et 60 ECTS sur les trois derniers semestres).

7. Validation d'une année

Les semestres S1T et S2T sont validés si l'étudiant obtient la moyenne générale de 10/20 compensation des 2 semestres de la même année universitaire) sans note éliminatoire. Le même principe s'applique pour la validation S3T et S4T, puis S5T et S6T.

8. Assiduité

L'assiduité aux séances en groupe est obligatoire. Des pénalités existent à partir de trois absences, selon des critères définis par chaque enseignant et communiqués par avance aux étudiants.

9. Régime spécial d'étude

Peuvent bénéficier d'un régime spécial d'études, en application des dispositions de l'article 10 de l'arrêté du 1er août 2011, les étudiants appartenant aux catégories suivantes :

- les étudiants engagés dans la vie active
- les étudiants chargés de famille
- les étudiants handicapés

Au titre de ce régime spécial, les étudiants concernés et qui en font expressément la demande auprès du directeur du département en produisant les justificatifs appropriés, pourront bénéficier d'une suspension de contrôle continu pour l'ensemble des éléments constitutifs du cursus.

Les étudiants justifiant d'une activité professionnelle, ou les étudiants redoublants ayant un nombre limité d'UE à repasser peuvent, sur leur demande dûment motivée, bénéficier de ce régime spécial, **sur décision du Directeur du Département**. Ce dernier appréciera la demande des étudiants concernés en tenant compte des justificatifs fournis et des exigences spécifiques à chaque cursus.

Dans tous les cas, sauf motif grave et imprévisible survenant en cours de scolarité, les candidats intéressés par le régime spécial devront en faire la demande **dans le mois qui suit le début des enseignements** auprès du Directeur du Département.

Cette demande n'est valable que pour un semestre. Elle doit être renouvelée si l'étudiant souhaite en bénéficier pour le semestre suivant.

Concernant les UE optionnelles, les étudiants doivent contacter dès l'obtention du régime spécial d'études les enseignants afin d'établir avec eux les modalités de validation de leur UE.

10. Jury et mentions

La validation des UE, du semestre, et de l'année, comme la délivrance du diplôme, sont prononcées après délibération du jury.

Des mentions sont instituées en fonction du barème suivant :

Mention passable : note égale ou supérieure à 10 et inférieure à 12,
Mention assez bien : note supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14
Mention bien : note supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16
Mention très bien : note supérieure ou égale à 16.

La décision du jury est souveraine, en première comme en deuxième session.

11. Conditions de redoublement

Première année :

Pour pouvoir redoubler la première année, un étudiant doit avoir obtenu au moins la moyenne de 5/20. Si la moyenne est inférieure à 5/20, une dérogation exceptionnelle peut être accordée par le Directeur du département sur demande justifiée de l'étudiant. La demande doit être formulée dans les 3 jours qui suivent le jury.

Seconde année :

Pour pouvoir redoubler la deuxième année, un étudiant doit avoir obtenu au moins la moyenne de 5/20. Si la moyenne est inférieure à 5/20, une demande de dérogation exceptionnelle peut être accordée à titre dérogatoire par le Directeur du département sur demande justifiée de l'étudiant. La demande doit être formulée dans les 3 jours qui suivent le jury.

Troisième année :

Tout étudiant peut redoubler la troisième année, sous réserve des dispositions de l'article 12.

12. Nombre d'inscriptions en DEGEAD

Le nombre d'inscriptions administratives annuelles en DEGEAD parcours Talents est limité à quatre, sauf dérogation attribuée à titre exceptionnel par le Président de l'Université sur proposition du jury.

INFORMATIONS SUR LE DEGEAD – Parcours Talents

L'obtention du DEGEAD permet l'accès de droit aux diverses mentions et parcours de la Licence Gestion, Economie, Droit et Sciences Sociales.

Accès sous certaines conditions :

Licence Gestion, parcours Gestion de Patrimoine

Licence Gestion, parcours Comptabilité, Contrôle, Audit

Magistère Banque, Finance, Assurances

Magistère Sciences de Gestion

Licence **Droit** : sous réserve d'avoir obtenu le **Certificat d'Etudes Juridiques préparé simultanément au DEGEAD**.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS :

Pour le parcours Talents, les options ont été fléchées les deux premières années et sont donc obligatoires. Il s'agit d'un cours d'Anglais Talents et de deux options Talents 1 et 2. En troisième année, l'option Talents 3 est également obligatoire mais une option, administrativement divisée en deux demi UE semestrielles, pourra être choisie par chaque étudiant.

L'étudiant est affecté dans une option en fonction de ses choix et dans la mesure des places disponibles.

Tout changement d'option en couvrs d'année est interdit.

Options proposées : consulter le site du département.

Méthodes pédagogiques :

Le travail universitaire se déroule pour l'essentiel au sein du **groupe auquel l'étudiant est affecté**. Les cours ont lieu tous les jours de la semaine sauf le dimanche. Pour chaque discipline, l'étudiant est sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant en charge du groupe. La coordination pédagogique dans chaque UE s'effectue sous la direction d'un ou de deux responsable(s) pédagogique(s).

À l'intérieur des groupes, il est procédé à des exercices variés fondés sur la participation active des étudiants.

Les supports seront constitués de photocopiés et/ou de documents mis en ligne.

Des lectures obligatoires sont prévues dans certains cours en particulier en sciences économiques, science politique, sociologie, droit...

Les crédits :

À chaque cours validé, est associé un certain nombre de « crédits » ECTS (European Credit Transfer System). Ce système permet de donner une lisibilité européenne au diplôme, dans le cadre d'échanges d'étudiants entre universités.

Maquette promotion entrante 2014-2015

SEMESTRE 1T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	Chargé de cours
Sciences sociales <ul style="list-style-type: none"> • Sciences sociales et méthode : sociologie 	30	1	3	Sabine Delzescau – Elise Tenret – Arnaud Mias	Antoine Lech
Mise à niveau <ul style="list-style-type: none"> • Outils maths (ES) <i>ou</i> • Macroéconomie (S) 	18	0,5	2	Denis Pasquignon Arnaud Parienty	Attila Raksanyi Eric Leblanc
Economie <ul style="list-style-type: none"> • Microéconomie 1 • Macroéconomie 1 	27 9	0,75 0,25	3 1	Sophie Meritet – François Etner Guillaume Daudin	François Etner Eric Leblanc
Gestion <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la gestion 1 	18	0,5	3	Bruno Oxibar (amphi)	
Droit <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au droit privé 	18	0,5	3	Thibaut Massart (amphi)	
Disciplines quantitatives <ul style="list-style-type: none"> • Outils mathématiques 	9	0,25	1	Denis Pasquignon	Attila Raksanyi
Langues <ul style="list-style-type: none"> • Anglais 1 	24	1	3	Catherine Piola	Catherine Piola

SEMESTRE 2T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	Chargé de cours
Economie <ul style="list-style-type: none"> • Microéconomie 2 	18	0,5	2	Sophie Meritet – François Etner	François Etner
Gestion <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la gestion 2 • Comptabilité générale 1* • Informatique* 	18 18 27	0,5 0,5 0,75	2 3 3	Bruno Oxibar (amphi) G. Dorveaux – D. Bensadon Denis Cornaz	Fr. Rouane-Kearney Benjamin Mallo
Droit <ul style="list-style-type: none"> • Droit du patrimoine 	18	0,5	2	Georges Decocq (amphi)	
Disciplines quantitatives <ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques 	36	1,25	5	Fr. Huveneers – F. Balabdaoui	Fr. Huveneers
Langues <ul style="list-style-type: none"> • Anglais 2 	24	0,75	3	Catherine Piola	Catherine Piola
Talents <ul style="list-style-type: none"> • Option Talents 1** 	--	0,5	2	Paul Deshays – Colette Depeyre	

* Enseigné sur un semestre décalé par rapport au parcours classique

** Spécifique au Parcours Talents

SEMESTRE 3T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	Chargé de cours
Sciences sociales • Sciences sociales et méthode : sciences politiques*	36	0,75	3	V. Gayon – E. Agrikoliansky	Renaud Dorandeu
Economie • Macroéconomie 2*	36	1	4	Eric Leblanc – Lise Patureau	Eric Leblanc
Gestion • Comptabilité générale 2*	18	0,5	2	G. Dorveaux – D. Bensadon	Fr. Rouane-Kearney
Droit • Introduction au droit public	18	0,5	3	Béatrice Delzangles – M. Pez (amphi)	
Disciplines quantitatives • Statistiques*	36	1,25	5	Katia Meziani	Boris Picano-Nacci
Langues • Option fléchée anglais « talents »**	18	0,5	2	Richard Oren	

* Enseigné sur un semestre décalé par rapport au parcours classique

** Spécifique au parcours Talents

S1T+S2T+S3T = 60 ECTS (équivalence L1)

SEMESTRE 4T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	Chargé de cours
Sciences sociales • Sciences politiques* • Sociologie	18	0,5	2	C. Hmed – B. Gourisse	Paul Lagneau-Ymonet
	18	0,5	2	S. Delzescaux – E. Tenret – A. Mias	
Gestion • Informatique	36	1	4	L. Galand – Fl. Sikora	
Disciplines quantitatives • Statistiques* • Mathématiques	36	1	4	Robin Ryder – Julien Poisat	François Taleng
	36	1	4	Denis Pasquignon	
Langues • Anglais 1*	24	1	4	Fl. Stricker – C. Amandolese	Pia Farrell
Talents • Option Talents 2**	--	0,5	2	Paul Deshays – Colette Depeyre	
	168h	5,5	22		

* Enseigné sur un semestre décalé par rapport au parcours classique

** Spécifique au Parcours Talents

SEMESTRE 5T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	
Sciences sociales • Grands enjeux contemporains 1	18	0,5	2	Pierre Maclouf	Paul Deshays
Economie • Microéconomie 1 • Macroéconomie 1	18 36	0,5 1	2 4	Sophie Meritet – Franck Bien Bernard Masson	
Gestion • Histoire de l'entreprise et de la gestion • Comptabilité analytique 1	36 18	1 0,5	4 2	Pierre Labardin – Antoine Blanc (amphi & TD) Gérard Dorveaux	
Droit • Droit des obligations 1	18	0,5	2	Hélène Tissandier – Anne-Sophie Dallemagne	
Option • Linguistique / thématique (annuel)***	18	0,5	2		
	162h	4,5	18		

*** Emploi du temps spécifique à l'option linguistique choisie

SEMESTRE 6T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	
Sciences sociales • Grands enjeux contemporains 2	18	0,5	2	Pierre Maclouf	
Economie • Microéconomie 2 • Macroéconomie 2	18 36	0,5 1	2 4	Sophie Meritet – Franck Bien Baptiste Venet – Lionel Lenoble	
Gestion • Comptabilité analytique 2	18	0,5	2	Gérard Dorveaux	
Droit • Droit des obligations 2	18	0,5	2	A.S. Dallemagne – Hélène Tissandier	
Langues • Anglais 2	24	1	4	Florence Stricker-Cesari – Catherine Amandolese	
Option • Linguistique / thématique (annuel)***	18	0,5	2		
Talents • Option Talents 3**	--	0,5	2	Paul Deshays – Colette Depeyre	
	150h	5	20		

** Spécifique au Parcours Talents

*** Emploi du temps spécifique à l'option linguistique choisie

S4T+S5T+S6T = 60 ECTS (équivalence L2)

Maquette promotion entrante 2015-2016

SEMESTRE 1T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	Chargé de cours
Sciences sociales <ul style="list-style-type: none"> Sciences sociales et méthode : sociologie 	30	1	3	Sabine Delzescau – Elise Tenret – Arnaud Mias	Antoine Lech
Mise à niveau <ul style="list-style-type: none"> Outils maths (ES) <i>ou</i> Macroéconomie (S) 	18	0,5	2	Denis Pasquignon Arnaud Parienty	Attila Raksanyi Eric Leblanc
Economie <ul style="list-style-type: none"> Microéconomie 1 Macroéconomie 1 	27 9	0,75 0,25	3 1	Sophie Meritet – François Etner Guillaume Daudin	François Etner Eric Leblanc
Gestion <ul style="list-style-type: none"> Introduction à la gestion 1 	18	0,5	3	Bruno Oxibar (amphi)	
Droit <ul style="list-style-type: none"> Introduction au droit privé 	18	0,5	3	Thibaut Massart (amphi)	
Disciplines quantitatives <ul style="list-style-type: none"> Outils mathématiques 	9	0,25	1	Denis Pasquignon	Attila Raksanyi
Langues <ul style="list-style-type: none"> Anglais 1 	24	1	3	Catherine Piola	Catherine Piola
	153	4,75	19		

SEMESTRE 2T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	Chargé de cours
Economie <ul style="list-style-type: none"> Microéconomie 2 Macroéconomie 2 	18 36	0,5 1	2 4	Sophie Meritet – François Etner Eric Leblanc – Lise Patureau	François Etner Eric Leblanc
Gestion <ul style="list-style-type: none"> Introduction à la gestion 2 Comptabilité générale 1* 	18 18	0,5 0,5	2 3	Bruno Oxibar (amphi) G. Dorveaux – D. Bensadon	Fr. Rouane-Kearney
Droit <ul style="list-style-type: none"> Droit du patrimoine 	18	0,5	2	Georges Decocq (amphi)	
Disciplines quantitatives <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques 	36	1,25	5	Fr. Huveneers – F. Balabdaoui	Fr. Huveneers
Langues <ul style="list-style-type: none"> Option fléchée Anglais « talents »** 	18	0,5	2	Richard Oren	
Talents <ul style="list-style-type: none"> Option Talents 1** 	--	0,5	2	Paul Deshays – Colette Depeyre	
	162h	5,25	22		

* Enseigné sur un semestre décalé par rapport au parcours classique

** Spécifique au Parcours Talents

SEMESTRE 3T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	Chargé de cours
Sciences sociales <ul style="list-style-type: none"> Sciences sociales et méthode : sciences politiques* 	36	0,75	3	V. Gayon – E. Agrikoliansky	Renaud Dorandeu
Gestion <ul style="list-style-type: none"> Comptabilité générale 2* Informatique 	18 27	0,5 0,75	2 3	G. Dorveaux – D. Bensadon Denis Cornaz	Fr. Rouane-Kearney Benjamin Mallo
Droit <ul style="list-style-type: none"> Introduction au droit public 	18	0,5	3	Béatrice Delzangles – M. Pez (amphi)	
Disciplines quantitatives <ul style="list-style-type: none"> Statistiques* 	36	1,25	5	Katia Meziani	Boris Picano-Nacci
Langues <ul style="list-style-type: none"> Anglais 2* 	24	0,75	3	Catherine Piola	Catherine Piola
	159	4,5	19		

* Enseigné sur un semestre décalé par rapport au parcours classique

S1T+S2T+S3T = 60 ECTS (équivalence L1)

SEMESTRE 4T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	Chargé de cours
Sciences sociales <ul style="list-style-type: none"> Sciences politiques* Sociologie 	18 18	0,5 0,5	2 2	C. Hmed – B. Gourisse S. Delzescaux – E. Tenret – A. Mias	Paul Lagneau-Ymonet
Gestion <ul style="list-style-type: none"> Informatique 	36	1	4	L. Galand – Fl. Sikora	
Disciplines quantitatives <ul style="list-style-type: none"> Statistiques* Mathématiques 	36 36	1 1	4 4	Robin Ryder – Julien Poisat Denis Pasquignon	François Taleng
Langues <ul style="list-style-type: none"> Anglais 1* 	24	1	4	Fl. Stricker – C. Amandolese	Pia Farrell
Talents <ul style="list-style-type: none"> Option Talents 2** 	--	0,5	2	Paul Deshays – Colette Depeyre	
	168h	5,5	22		

* Enseigné sur un semestre décalé par rapport au parcours classique

** Spécifique au Parcours Talents

SEMESTRE 5T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	
Sciences sociales • Grands enjeux contemporains 1	18	0,5	2	Pierre Maclouf	Paul Deshays
Economie • Microéconomie 1 • Macroéconomie 1	18 36	0,5 1	2 4	Sophie Meritet – Franck Bien Bernard Masson	
Gestion • Histoire de l'entreprise et de la gestion • Comptabilité analytique 1	36 18	1 0,5	4 2	Pierre Labardin – Antoine Blanc (amphi & TD) Gérard Dorveaux	
Droit • Droit des obligations 1	18	0,5	2	Hélène Tissandier – Anne-Sophie Dallemagne	
Option • Linguistique / thématique (annuel)***	18	0,5	2		
	162h	4,5	18		

* Enseigné sur un semestre décalé par rapport au parcours classique

*** Emploi du temps spécifique à l'option choisie

SEMESTRE 6T

Enseignement	Heures	Coeff.	ECTS	Responsable	
Sciences sociales • Grands enjeux contemporains 2	18	0,5	2	Pierre Maclouf	
Economie • Microéconomie 2 • Macroéconomie 2	18 36	0,5 1	2 4	Sophie Meritet – Franck Bien Baptiste Venet – Lionel Lenoble	
Gestion • Comptabilité analytique 2	18	0,5	2	Gérard Dorveaux	
Droit • Droit des obligations 2	18	0,5	2	A.S. Dallemagne – Hélène Tissandier	
Langues • Anglais 2	24	1	4	Florence Stricker-Cesari – Catherine Amandolese	
Option • Linguistique / thématique (annuel)***	18	0,5	2		
Talents • Option Talents 3**	--	0,5	2	Paul Deshays – Colette Depeyre	
	150h	5	20		

** Spécifique au Parcours Talents

*** Emploi du temps spécifique à l'option choisie

S4T+S5T+S6T = 60 ECTS (équivalence L2)